

Signature Intracting

Université de Lille-Banque des territoires – 21 juillet 2025

L'Université de Lille et la Banque des Territoires signent un partenariat innovant pour une meilleure performance énergétique des bâtiments universitaires !



L'Université de Lille et la Banque des Territoires ont officialisé aujourd'hui la signature d'un contrat d'intracting pour améliorer la performance énergétique de plusieurs bâtiments universitaires. Ce partenariat marque une étape clé dans leur engagement commun pour une transition écologique ambitieuse.

Un premier partenariat pour la transformation énergétique des bâtiments

D'un montant de 4,56 M€ TTC, cet accord finance des travaux de performance énergétique sur trois sites majeurs :

- Le campus Pont de Bois
- Le Pôle Recherche du département de Médecine
- Le département de Pharmacie.

Le dispositif d'intracting de la Banque des Territoires prévoit la mise à disposition d'une avance remboursable permettant de financer le programme de travaux à réaliser. Ces travaux ont pour objectif de réduire la consommation énergétique, et donc de générer des économies d'énergie permettant de rembourser progressivement ladite avance.

Un plan de transformation écologique sur dix ans

Avec l'adoption à l'unanimité en juin 2023 de son plan de transition écologique (PTE), l'Université de Lille a arrêté son schéma directeur en matière de transition écologique pour les 10 prochaines années. Celui-ci s'inscrit, à l'échelle nationale, dans les grandes orientations et objectifs fixés par l'État et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et, à l'échelle locale, dans les ambitions inscrites au projet Rev 3 et au Plan climat-air-énergie territorial métropolitain.

Le PTE de l'Université de Lille vise des objectifs concrets : réduction de ses consommations énergétiques, diversification et décarbonation de son mix énergétique et,

plus généralement, réduction de son empreinte carbone. Il s'inscrit dans une démarche globale de transition et d'amélioration du patrimoine, en cohérence avec la stratégie de l'université dans ses missions de formation, de recherche et d'innovation.

Les travaux, prévus entre 2024 et 2027, devraient permettre des économies d'énergie de 3 740 541 kWh/an, soit une réduction des coûts de plus de 610 000 € par an.

Vers une coopération sur le long terme

Au-delà de ce premier accord, l'Université de Lille et la Banque des Territoires travaillent à l'élaboration d'un protocole d'accord pour structurer leur partenariat sur le long terme. Ce protocole couvrira notamment :

- L'accompagnement en ingénierie
- Le financement et l'investissement
- Les grands défis du développement universitaire, de la transition écologique et de l'inclusion

Le programme EduRenov de la Banque des Territoires pourra être mobilisé, au travers notamment de la mise à disposition de ressources (webinaires thématique, retour d'expérience, témoignage, guides et ressources, espace d'échanges avec une communauté de porteurs de projets...), de mobilisation de co-financements d'ingénierie (études énergétiques, montage, PPI...) et de prêts à taux bonifiés.

Ce partenariat vise à faire émerger des projets exemplaires, au croisement de la performance environnementale, de l'innovation sociale, de la modernisation des services et de la valorisation du patrimoine universitaire.

L'Université de Lille et la Banque des Territoires affirment ainsi leur ambition partagée : bâtir une université durable, inclusive et ouverte sur son territoire, capable de répondre aux défis de demain et de jouer un rôle moteur dans la transformation des Hauts-de-France.

A propos de la Banque des Territoires : La Banque des Territoires est l'un des quatre métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires
banquedesterritoires.fr



Contacts presse

Inès Mortimer
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
relationspresse@univ-lille.fr

Sandrine Gandon-Ducroux
Chargée de communication
Banque des Territoires
06 85 90 07 23
sandrine.gandon-ducroux@caissedesdepots.fr

En 2025, le patrimoine immobilier de l'Université c'est :

Contexte patrimonial

- 1,5 million de m² de surface foncière
- 27 sites regroupant 190 bâtiments pour 650 000 m² de surface occupée
- Répartition des activités sur les surfaces occupées :
 - Enseignement : 37 %
 - Recherche : 21 %
 - Tertiaire et bibliothèques : 37 %
 - Sports : 5 %
- 60 % des bâtiments ont plus de 30 ans, donc antérieurs aux réglementations thermiques

En 2023, l'Université de Lille adopte son Plan de Transition Écologique 2023-2033 avec l'un des axes portant sur l'immobilier et les campus.

Les 5 orientations de l'axe Immobilier & Campus

- Sobriété foncière : rénovation plutôt que construction, réduction de 5% des surfaces occupées à effectif constant,
- Sobriété énergétique : réduction de 10% des consommations totales, réduction de 30% des émissions de CO₂
 - Rénovation du patrimoine bâti
 - Sortie des énergies fossiles
 - Protection de la biodiversité.

Pour accompagner ce plan, une réorganisation des services a donné naissance à une nouvelle direction : la TEIL.

Structuration d'une DGD Transition Écologique Immobilier et Logistique (TEIL)

- Structuration d'une entité Transition Écologique et Maîtrise d'Ouvrage (TIMO) autour de 3 services :
 - Stratégie, Etudes Prospectives et Programmation
 - Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération
 - Énergie, carbone et qualité environnementale
- Création d'un « Bureau Vert » permettant de consolider le PTE pour l'ensemble de l'établissement et de le décliner dans les composantes, directions et unités de recherches de l'établissement.

Les premiers échanges avec la Banque des Territoires débutent en 2021. 3 projets seront retenus et validés par un conseil d'administration en juin 2025. Ils permettront des économies d'énergies annuelles équivalentes à celles de plus de 300 logements, pour une économie annuelle d'environ 600 000 €.

Projets co-financés par la Banque des Territoires

Les 3 projets retenus :

Campus Pont de Bois : 2.66 M€ TTC

- Remplacement des centrales de traitement d'air des amphithéâtres du bâtiment A
 - Mise en œuvre d'une Gestion Technique Centralisée
 - Remplacement des circulateurs de chauffage

Pôle Recherche du département de médecine : 1.80 M€ TTC

- Mise en œuvre d'une Gestion Technique Centralisée
- Travaux de remise à niveau des réseaux de chauffage
 - Remplacement des circulateurs de chauffage

Département de pharmacie : 0.1 M€ TTC

- Remplacement des circulateurs de chauffage